

16 OCT. 2012



PROVINCE SUD Direction de l'environnement	ARRIVÉE LE							
	N° 36.438.							
	Dir.	CM jun.	CM EDT	CM comé.	SAF	SPPR	SCS	SAPA
AFFECTE						✓		
COPIE								
OBSERVATIONS	P 4 B/10 → B51							

Monsieur Le Directeur
 Direction de l'Environnement
 BP 3718
 98846 Nouméa CEDEX

Nouméa, le 11 octobre 2012.

Objet : Réponse à la visite d'inspection du CTTV de Ducos et activités annexes en date du 31 juillet 2012

V/Réf :

- 2012-32491/DENV en date du 27 aout 2012, reçu le 04 septembre 2012

N/Réf. :

- 121011B APK/APK

Monsieur le Directeur,

Suite à la transmission du compte rendu cité en objet concernant votre visite d'inspection en date du 31 juillet 2012 sur notre site de Ducos, nous souhaitons vous préciser les actions mises en place à ce jour, les actions en projet, ainsi que nos observations éventuelles. Veuillez par ailleurs noter que cette réponse peut être considéré comme partielle dans la mesure où nous ne disposons pas encore à ce jour de toutes les informations nous permettant de vous fournir des éléments de réponse pertinents, notamment suite à la détection de dysfonctionnements importants sur la nouvelle installation de traitement des déchets liquides biodégradables que nous nous efforçons de résoudre avec le prestataire en charge de ce dossier et pour lequel nous avons pris l'attache d'un partenaire supplémentaire.

- 1) Point 2.1, 1^{er} §, point 1 : Du lancement de l'exploitation du quai des balayeuses :

Suite aux récentes avancées concernant l'assainissement de la fosse à boues issues de l'ancien atelier et des effluents du périmètre rétrocedé à la Ville de Nouméa dans le cadre de ses activités délégués de collecte, nous engageons tous les moyens nécessaires au respect de la demande reprise dans le compte rendu.

- 2) Point 2.1, 1^{er} §, point 2 et 3 : Zone de récupération des effluents de la zone de séchage de boues en partie moyenne du site et plans :

Comme repris dans le compte rendu rédigé par vos services, des travaux liés à cette zone sont en cours. Ils sont notamment liés à l'ensemble des actions menés dans le cadre de la réhabilitation de la fosse ci-dessus reprise. La rédaction d'un rapport sur cette zone en particulier a été commandée au pilote en charge. Il vous sera transmis dès disponibilité, ainsi que les plans demandés

- 3) Point 2.1, 2^{ème} § : de la mise en confinement des bassins de transfert de boues :

Comme cité en préambule de ce courrier, les dysfonctionnements importants observés sur la nouvelle installation de traitement des DLB nous ont contraints à prendre les mesures suivantes :

- Remise en fonctionnement de l'ancienne unité, en parallèle de la nouvelle sur le même site (la partie ancienne située sur la partie moyenne du site a été définitivement abandonnée), en moyen de secours.

1/2



- Dimensionnement d'une nouvelle unité complète (séchage de boues compris) qui sera déployé en lieu et place des deux précédentes. Cette opération a été confié à un prestataire déjà partenaire sur d'autres opérations (GRS Valtech). Veuillez noter qu'une priorité a été donnée au séchage de boues. La CSP est en attente d'une offre concrète de la part de ce fournisseur. Les premiers éléments techniques tangibles seront transmis à vos services dès réception. Nous restons

4) Point 2.5 : de la stabilité du CET :

L'ensemble des données demandées ont été transmises à vos services par courriel en date du 12 septembre 2012. Les levés topographiques requis seront tenus à disposition de vos services dès leur réception.

Vous souhaitant bonne réception des présentes informations, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de nos plus respectueuses salutations.

Copie : SIGN